Cfdt: DOUANE

FRAIS DE MISSION
LE DG VEUT PLUMER LES AGENTS

DÈS NOVEMBRE 2025 ET JUSQU'EN SEPTEMBRE 2026, LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION TEMPORAIRE (CHORUS DT) SERA CENTRALISÉ, POUR LES DIRECTIONS CONCERNÉES, DANS UN NOUVEAU SERVICE À METZ, LE CSMR (CENTRE DE SERVICE MOBILITÉ ET DÉLIVRANCE DES RTC), QUI REMPLACERA FEU LE SND2R. CETTE DÉCISION, PRISE PAR MME BRAUN LEMAIRE, FAIT SUITE À LA DERNIÈRE RESTRUCTURATION EN DATE IMPOSÉE AUX DOUANIERS DE METZ APRÈS LE TRANSFERT À LA FIP DES REMBOURSEMENTS DES TIC ET DE LA TICPE.

Le CSAR du 3 septembre dernier a permis de faire un point d'étape… et nos inquiétudes n'ont fait que s'amplifier.

UN SERVICE À METZ SOUS-CALIBRÉ, DES COLLÈGUES SOUS PRESSION

La DG annonce un effectif cible de 38 agents pour le CSMR (dont 0 pour le traitement des remboursements résiduels de la TICPE ?). Une promesse très théorique, puisqu'elle ignore volontairement les départs à la retraite prévus dès 2026, et d'éventuels départs en mutation ou concours, difficiles à compenser dans une direction qui manque déjà cruellement d'attractivité.

Incapable de justifier ce calibrage, la DG laisse de nombreuses zones d'ombre :

- le fait que les collègues messins ne se contenteront pas de valider les OM (Ordres de Mission) et EF (États de Frais), mais devront tout intégrer dans Chorus DT, déchargeant ainsi les agents de terrain d'une application absconse et chronophage.
- la prise en charge des frais liés à la future Réserve opérationnelle, ainsi que la gestion des frais de déménagement et des congés bonifiés.

La CFDT a porté des demandes de simplification, relayées par les collègues messins : réduire le nombre de lignes budgétaires en limitant le nombre de centres de coût (un par DI suffit !). Refus de répondre du Directeur Général, qui fuit ses responsabilités et préfère se soumettre aux diktats de certains DI et DR.
Autant dire qu'avec un DG qui renonce à arbitrer, les choses n'iront pas loin.

LES AGENTS DES PLI ET DES PÔLES RH SACRIFIÉS

Aujourd'hui, 38 collègues en DI travaillent plus ou moins directement sur le remboursement des frais de déplacement temporaire, soit 24 ETP. Mais, magie et cynisme confondus, la DG considère que seuls 18 agents (cible divisée par 2 !) seront « restructurés » et pourront bénéficier des mesures d'accompagnement, notamment l'accès à l'IAMF (Indemnité d'Aide à la Mobilité Fonctionnelle).
Comment seront choisis les heureux élus ?

Une mesquinerie assumée, véritable casus belli, qui sèmera immanquablement la discorde dans des services jusqu'ici mobilisés et loyaux.

Frais de mission, Septembre 2025

UN DG QUI S'EXONÈRE DES RÈGLES QU'IL IMPOSE

Le Directeur Général Florian Colas applique à la lettre l'adage : « Pour vivre heureux, vivons cachés ».

Il s'exonère en effet d'envoyer le traitement de ses propres frais et ceux de ses services au futur CSMR de Metz. À la DG, les injustices sont légion : quand les rédacteurs paient parfois de leur poche une partie de leur frais, le DG et le DGA, eux, voyagent confortablement !

FLORIAN COLAS ET LE REFUS DE DIALOGUE

Depuis le début, la CFDT réclame l'ouverture d'un cycle de négociations afin de définir collectivement des règles claires, sécurisées et applicables, et leur diffusion dans une note à l'attention de toute la communauté douanière avant le début de la nouvelle mission messine. Aujourd'hui, chaque DI interprète les textes à sa façon, souvent de manière restrictive.

La centralisation à Metz devrait être l'occasion d'une harmonisation par le haut. Les agents ne doivent plus subir :

- l'obligation absurde de prendre les premiers trains (à l'aube).
- les refus de nuitées et les injonctions de rentrer chaque soir d'une mission de plusieurs jours, malgré des durées de trajets « domicile/lieu de mission » déraisonnables,
- l'insécurité sur les remboursements de péages et parkings,
- la limitation abusive de l'usage des véhicules personnels.

La réalité des déplacements impose une doctrine claire et protectrice, que le futur CSMR doit appliquer. Mais une fois encore, Florian Colas se défausse de ses responsabilités et refuse d'engager le dialogue, laissant seuls les collègues de Metz et leurs chefs arbitrer dans le flou les décisions hétérogènes qui remonteront des différentes DI. À terme, il portera seul la responsabilité d'une situation explosive sur ces sujets de remboursement de frais qui impacte les missions de contrôle, la formation continue, le dialogue social et les missions de représentation.

Le but est clair : malgré la centralisation, la DG veut maintenir la mainmise des DI les plus restrictives pour limiter les remboursements des agents.

DERRIÈRE LE REFUS D'OBSTACLE, CHACUN VOIT BIEN LA MANŒUVRE : LE DG MAINTIENT SCIEMMENT LA PÉNURIE, REFUSE DE DONNER DES RÈGLES CLAIRES ET LAISSE LES COLLÈGUES DE METZ EN PREMIÈRE LIGNE ENCAISSER L'INSATISFACTION DE LEURS COLLÈGUES.

LA CFDT NE SE RÉSIGNERA PAS À CE JEU DE DUPES. NOUS CONTINUERONS À EXIGER UN CADRE UNIQUE, LISIBLE ET PROTECTEUR POUR TOUS LES DOUANIERS, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE.
LES FRAIS DE MISSION NE SONT PAS UN PRIVILÈGE : ILS SONT LA JUSTE COMPENSATION DE DÉPENSES ENGAGÉES POUR ASSURER LES MISSIONS DE L'ÉTAT.
LES ROGNER, C'EST MÉPRISER LE TRAVAIL, L'ENGAGEMENT ET LA LOYAUTÉ DES AGENTS.
SI LA DG PERSISTE À SE CACHER DERRIÈRE LES DI ET À REFUSER LE DIALOGUE, ELLE PORTERA SEULE LA RESPONSABILITÉ D'UNE CRISE SOCIALE ANNONCÉE.